

S	
1	Comment sortir du déni pour prévenir et détecter la radicalisation de salariés. 1
2	PREMIERE HEURE – 12/12/2017 – <i>en p-jointe</i> 3
3	Restructuration du réseau de bus : Paris se dit prêt à lancer les travaux 3
4	Mouvement de grève massif dans un RER près de l'asphyxie 4
5	Orly : appel à la grève à l'aéroport pendant les fêtes..... 6
6	Climat : la France se veut exemplaire pour remobiliser la planète 7
7	Le Medef ferme la porte à une candidature Senard..... 8
8	Medef: l'équation complexe de l'après-Gattaz 10
9	Une fin de mandat compliquée pour Pierre Gattaz 12
10	Douzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés en France 12
11	Le crédit impôt recherche (CIR), un succès français en cinq chiffres 13
12	Logement: l'exécutif cherche à calmer les protestations contre sa réforme..... 15
13	Envolée du prix des médicaments vendus sans ordonnance 16
14	Cybersécurité: le français Atos veut racheter Gemalto pour 4,3 milliards d'euros 17
15	Télécoms : la bataille des promos de Noël..... 19
16	Pour diminuer la part du nucléaire, EDF mise sur le solaire 20
17	Assurance-chômage : l'avertissement des syndicats et du patronat au gouvernement..... 22
18	Macron veut distancer ses concurrents sur l'Europe..... 23
19	INTERVIEW DE Jean-Luc Mélenchon : « Je suis un indépendantiste français » / https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301004330722-jean-luc-melenchon-je-suis-un-independentiste-francais-2137436.php 24
20	Les Républicains : le départ de Xavier Bertrand fragilise déjà Laurent Wauquiez..... 24
21	Dialogue de sourds entre Benjamin Netanyahu et les Européens 26
22	L'Europe et le Japon relancent leurs affaires 27

::: ILE-DE-FRANCE

1 Comment sortir du déni pour prévenir et détecter la radicalisation de salariés.



Comment sortir du déni pour prévenir et détecter la radicalisation de salariés. Échos d'un débat Medef IDF

Par [Lucie Prusak](#)

Paris, le 08/12/2017 18:44:00 Dépêche n°576834

Que peuvent faire les entreprises face au risque de radicalisation de leurs salariés ? Comment peuvent-elles prévenir et détecter ces comportements sans s'immiscer dans la vie privée de leurs collaborateurs ou rentrer dans des débats théologiques ? Pour Denis Maillard, spécialiste des questions sociales, auteur du livre *Quand les religions s'invitent dans l'entreprise*, il faut avant tout "sortir du déni" : "il faut nommer pour pouvoir les dépassionner et les expliquer". Au-delà, la formation peut être un outil précieux, notamment pour les managers, comme en témoigne Alain Zabulon, directeur de la sûreté d'ADP, lors d'une table ronde organisée par le Medef Ile-de-France, mardi 5 décembre 2017. Surtout quand on ne peut pas, comme la RATP, faire procéder à des enquêtes avant d'affecter un salarié à un poste sensible.

"Le fait religieux est une expression commode, qui révèle autant qu'elle masque un phénomène", observe Denis Maillard, auteur d'un livre sur le sujet, lors d'une table ronde organisée par le Medef Ile-de-France, mardi 5 décembre 2017. "Cette expression agit comme quand on parle d'un fait accompli : on l'évoque comme quelque chose qui est face à nous, auquel on ne s'attendait pas. Mais une fois qu'on a prononcé le terme, on n'a pas dit grand-chose." Or, "il faut nommer les choses pour pouvoir les dépassionner et les expliquer. Tant qu'on est dans le déni, on ne peut pas faire grand-chose".

Mais précisément, que peuvent faire les entreprises quand l'un de leurs salariés fait plus qu'exprimer sa foi, qu'il s'engage sur la voie de la radicalisation ? Comment détecter ces comportements et éviter des conséquences potentiellement dramatiques ? Comment coopérer avec les pouvoirs publics sans devenir un "auxiliaire de la police" lorsqu'un salarié est particulièrement protégé ?

trois types de situations

2 PREMIERE HEURE – 12/12/2017 – en p-jointe

Agenda francilien

12 Déc. 08H45 Limoges-Fourches (77) : Visite de presse de l'usine de voussoirs du Grand Paris Express ; **12H Conseil Régional :** Signature d'une convention de partenariat entre la fondation Abbé Pierre et la Région; **14H30 ARS:** Conseil de surveillance; **17H30 Cinéma des Cinéastes (Paris 17ème) :** Signature de la convention de coopération cinéma Région-CNC ;

13 Déc. 09H IDF Mobilités : Conseil d'administration; **09H30 CESER IDF:** Seance pléniere avec avis sur le budget 2018, sur l'habitat du futur; **19H Conseil Régional :** Remise des Victoires sportives d'IDF 2017

14 Déc. 08H30 Club (Paris 17ème): Colloque MEDEF IDF «Santé au travail : le sommeil enjeu de productivité»; **10H30 Paris:** Inauguration des nouveaux locaux du GIE Habitat et Interventions sociales

15 Déc. 10H30 préfecture IDF : Signature du plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes; **15H30 à la Préfecture IDF :** Réunion sur la «zone d'activités Creteil l'Echat»; **16H15 Préfecture IDF :** Remise du prix régional Avenir Métier d'Art INMA 2017

18 Dec. 09H Conseil Régional : Séance pléniere sur le budget 2018

LE PARISIEN – 12/12/2017

3 Restructuration du réseau de bus : Paris se dit prêt à lancer les travaux



Dans le cadre du Grand Paris des Bus, 51 lignes vont être modifiées et cinq autres créées. Une restructuration qui nécessite quelques travaux d'aménagement avant sa mise en service, prévue en septembre 2018.

Le Conseil de Paris vote aujourd'hui une demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités pour financer des travaux d'aménagement estimés à 10 M€.

Une nouvelle étape va être franchie dans le cadre de la restructuration du réseau des bus circulant à Paris. Ce mardi, le Conseil de Paris va voter une demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités, afin de lancer les travaux d'aménagement nécessaires.

Voté le 28 juin dernier, ce projet constitue une véritable révolution dans la capitale, où les lignes et les itinéraires des bus n'avaient quasiment pas changé depuis soixante ans.

Il vise notamment à mieux desservir les quartiers périphériques, créer de nouvelles liaisons entre quartiers, réduire les doublons sur certains axes, améliorer la desserte des villes limitrophes et des bois.

Selon le Schéma-cible adopté en juin par Ile-de-France Mobilités, le tracé de 51 lignes existantes va être modifié et cinq autres vont être créées (25, bibliothèque François-Mitterrand-Port à l'Anglais (Vitry), 45, Concorde-Stade de France (Saint-Denis), 59, Clamart-Hôpital Percy-Place d'Italie, 71, bibliothèque François-Mitterrand-Porte de la Villette, et 77, Joinville-le-Pont-Gare de Lyon).

Mais pour que tout ce nouveau réseau puisse être mis en service, il faut d'abord réaliser quelques travaux, construire de nouveaux arrêts de bus, des couloirs dédiés ou encore créer de nouveaux terminus. Un ensemble que la ville estime à environ 10 M€, dont près de 6 M€ (HT) vont être financés par Ile-de-France Mobilités.

A travers cette délibération, la Ville de Paris veut faire savoir à la RATP et à Ile-de-France Mobilités que « nous sommes prêts mais aussi qu'il serait temps qu'on nous dise quels types de bus nous seront attribués », indique Christophe Najdovski (EELV). « Les discussions avec la RATP se poursuivent », indique Ile-de-France Mobilités, qui rappelle au passage que le plan porté par la RATP, qui ambitionne de disposer d'un parc « 100 % écologique », s'est fixé pour objectif l'année 2025...

Le T3 jusqu'à Porte Dauphine

Alors que l'extension du tramway T3, entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières doit entrer en service à la fin de l'année 2018, le Conseil de Paris travaille déjà à son prolongement jusqu'à la porte Dauphine (XVI^e). Le schéma de principe de cette nouvelle extension, qui comportera sept arrêts nouveaux, doit être adopté mardi matin, préalable au lancement d'une enquête publique à la mi 2018. Les travaux nécessaires pour ce prolongement, qui empruntera les boulevards maréchaux, sont estimés à 165 M€ (HT).

Par ailleurs, les « marcheurs » du Conseil de Paris vont déposer un vœu pour que le tramway soit bouclé entre la porte Dauphine et le pont du Garigliano, en passant par l'allée des fortifications.

Grégory Plesse

LE MONDE – 12/12/2017

4 Mouvement de grève massif dans un RER près de l'asphyxie



Quatre syndicats de conducteurs RATP des lignes A et B du réseau francilien dénoncent des « dérives managériales » et un « climat délétère », et appellent à la grève mardi. Un train sur deux est prévu aux heures de pointe, et un trafic « quasi nul » aux heures creuses.

Samedi 9 décembre, le RER avait officiellement 40 ans... l'âge des crises. De la crise de croissance, pour un mode de transport lourd qui fait tous les jours la preuve de son utilité en véhiculant 3,5 millions de passagers, à la crise de nerfs d'usagers confrontés à une qualité de service dégradée, signifiant retards, annulations, trains bondés.

Et voilà que la crise sociale pointe le bout de son nez. Comme pour fêter ce 40^e anniversaire, quatre syndicats représentant les conducteurs RATP des lignes A et B du RER (CGT, SUD, UNSA, FO) lancent, mardi 12 décembre, un mouvement de grève qui devrait être très suivi. Selon les prévisions rendues publiques par la Régie des transports parisiens, un train sur deux, au mieux, devrait circuler aux heures de pointe sur les deux lignes.

Trafic « très réduit »

Aux heures creuses, ce sera encore pire. Un train sur quatre circulera sur le RER B. Quant au RER A, la RATP y annonce un trafic « très réduit ». La circulation des métros et des bus sera en revanche normale et même renforcée pour pallier cette grosse carence du transport collectif à Paris.

S'il ne touche que deux lignes de RER sur cinq, le mouvement va perturber des artères essentielles du transport public dans la région ; les deux lignes les plus fréquentées d'Europe : 1,2 million de passagers chaque jour pour la A, 875 000 pour la B.

Chose devenue plutôt rare, la grève est déclenchée par les employés de la RATP (les deux lignes sont opérées conjointement par la SNCF et la RATP). « *On peut dire que c'est historique, remarque Michel Leben délégué CGT RATP. Cela fait plusieurs années qu'un mouvement unitaire de cette ampleur n'avait pas été enclenché, cela donne une idée du ras-le-bol des agents de conduite qui subissent, eux aussi, la galère du RER.* »

Les syndicats dénoncent des « dérives managériales graves », un « climat délétère ». « *La direction a modifié les règles de sécurité ferroviaire, afin d'obliger les conducteurs à rallonger leur mission même quand ce n'est pas pour des impératifs de sécurité, explique M. Leben. Les pressions subies par les conductrices et les conducteurs pour éviter les retards sont de plus en plus fréquents. L'encadrement multiplie les rapports écrits, c'est même systématique. Et c'est devenu insupportable.* » Les organisations réclament l'arrêt de ces « méthodes agressives de management » et « des effectifs en corrélation avec l'offre de transport ».

De fait, depuis plusieurs mois, la pression s'est accentuée sur la RATP. Pression des voyageurs d'abord, de plus en plus nombreux, en particulier sur le tronçon central des deux RER, au moment où ils passent dans Paris. La hausse de fréquentation est estimée à 20 % en dix ans. Pour corser le tout, le RER B partage avec le RER D un tunnel unique entre Châtelet-les-Halles et Gare-du-Nord emprunté par plus de 1 000 trains par jour. La moindre anicroche sur cette portion sous tension a des répercussions durables sur l'ensemble des lignes.

La concurrence arrive

Par effet domino, la pression vient aussi d'Ile-de-France-Mobilités (IDFM), le syndicat régional des transports, qui, sous la présidence de Valérie Pécresse, la présidente (Les Républicains) de la région, a monté de plusieurs crans ses exigences vis-à-vis des opérateurs. M^{me} Pécresse a été élue, en 2015, sur de fortes promesses d'amélioration des transports, qu'elle compte bien tenir.

Ainsi, IDFM scrute à intervalles réguliers la qualité de service, et plus précisément la ponctualité à Paris et en banlieue. Le dernier bilan, à mi-2017, n'est pas glorieux pour le RER. Alors qu'aucun métro n'est en dessous de 94 % de trains à l'heure en heures de pointe, le RER A dépasse tout juste les 85 %. Le

RER B fait un petit peu mieux avec 86,7 % mais est en fort recul par rapport à la même période de 2016. Il affichait alors un taux proche des 90 %.

Pour la direction de la RATP, améliorer ces ratios est crucial. Non seulement parce qu'ils sont sous le niveau contractuel de 94 %, ce qui entraîne de lourdes pénalités financières, mais aussi parce que la concurrence arrive dans les transports parisiens. Le groupe public va être mis en compétition pour les nouvelles lignes du Grand Paris Express puis graduellement pour les lignes existantes de bus (2024), tramway (2029), et métro et RER (2039).

Améliorer la fréquence... en réduisant les trains

Pour corriger ces déficiences, une mesure paradoxale (soutenue par les syndicats) a été mise en œuvre le 11 décembre sur le RER A (ainsi que sur les lignes L et J des trains de banlieue SNCF). Elle consiste à réduire le nombre de trains. Il est aujourd'hui fixé à trente par heure en théorie à l'heure de pointe, dans le tronçon central. Mais la densité de la fréquentation fait que cette offre n'est jamais tenue. L'idée est donc, plutôt que de promettre trente pour tenir vingt-six, de promettre vingt-sept pour tenir... vingt-sept. Et donc améliorer, de fait, la fréquence.

La mesure aura son efficacité, d'autant qu'elle s'accompagne de la mise en service de nouveaux trains de plus grande contenance. Mais elle ne résoudra pas tout.

Les retards et incidents en cascade proviennent aussi de la multiplication des travaux, vitaux pour préparer l'avenir mais qui dégradent le présent. Des problèmes comme le percement accidentel de la voûte du RER A, fin octobre, ou les neuf mois de galère des naufragés du RER B dus aux travaux du Grand Paris Express pourraient se répéter en 2018, année de montée en puissance des chantiers ferroviaires en Ile-de-France.

Par Éric Béziat

LE PARISIEN – 12/12/2017

5 Orly : appel à la grève à l'aéroport pendant les fêtes



Une grève des salariés des aéroports le 22 décembre et le 5 janvier prochains pourraient avoir comme effet de multiplier les heures d'attente dans les aéroports pour les passagers.

Les agents de piste et les bagagistes entre autres cesseront toute activité le 22 décembre et le 5 janvier, au moment des départs en vacances.

Perturbations en vue à l'aéroport d'Orly pendant la période des fêtes. Le syndicat USPDA-CGT appelle les bagagistes et les agents de piste à cesser le travail 22 décembre et le 5 janvier, de 11 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures. « Ça va créer de gros retards », pronostique un délégué CGT.

« Nos employeurs souhaitent nous changer de convention. Nous allons perdre tous nos acquis et ça se traduit environ par 400 € de moins par mois pour chacun des salariés », détaille un agent de piste.

Un communiqué de la fédération nationale des ports et docks CGT évoque un combat « pour conserver nos garanties sociales collectives 20 % supérieures à celles de la Convention collective nationale TAPS (transport aérien) », sur laquelle on souhaite les faire passer.

« C'est du chantage, argue encore un bagagiste. Pour pallier le manque de personnel, ils vont sans doute faire appel à des intérimaires. Mais les retards seront inévitables et nous promettons que pour eux, ça va être une vraie galère. »

LES ECHOS – 12/12/2017

6 Climat : la France se veut exemplaire pour remobiliser la planète



Les patrons de grandes entreprises et les acteurs de la finance de la place de Paris ont fait assaut de propositions à la veille du sommet climat, qui se déroule ce mardi.

C'est le signe que les lignes sont en train de bouger dans la lutte contre le réchauffement climatique. Après un premier contingent de 39 grandes entreprises françaises volontaires, il y a deux ans, peu avant la COP 21, une cinquantaine d'autres ont annoncé très officiellement lundi qu'elles s'engageaient à leurs côtés pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

« Nous [...] affirmons la nécessité de changer collectivement de cap, pour engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre de la planète », écrivent leurs dirigeants dans un [manifeste](#) présenté au siège du Medef, à la veille du sommet climat de Paris, le « One Planet Summit ». Air Liquide, ArcelorMittal ou encore PSA et Renault ont rejoint les pionniers de cette longue marche contre le dérèglement climatique que sont Solvay, Schneider Electric et L'Oreal.

Le satisfecit de Hulot aux patrons

Ces combattants, nouveaux et anciens, emportent beaucoup de munitions.

Ce ne sont pas moins de 60 milliards d'euros que ces sociétés ont prévu d'investir d'ici 2020 - quand l'Accord de Paris s'appliquera pleinement avec ou sans les Etats-Unis - dans la « décarbonation » de leurs activités. A quoi s'ajoutent 220 milliards d'euros de financement de projets « *contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique* », 15 milliards investis dans le nucléaire et 30 autres dans le gaz, « *énergie de transition* ».

L'argent n'est pas tout. Les deux-tiers de ces grands groupes se sont déjà fixés des engagements de réduction de leurs émissions, 27 se tarifient à eux-mêmes chaque tonne de carbone qu'ils émettent et 34 vont se plier aux recommandations émanant d'un groupe de travail du G20 sur l'intégration du risque climat dans la stratégie des entreprises. Une mobilisation à laquelle Nicolas Hulot, présent à l'ouverture de cette « French Business Climate Pledge », s'est montré sensible. « *Il fut un temps où il fallait vous pousser un peu. Peut-être que vous allez nous tirer* », a salué le ministre de la Transition écologique et solidaire.

Même satisfaction à l'ouverture de la [Climate Finance Day](#), organisée dans l'après-midi par Bercy et Paris Europlace, où le ministre d'Etat a salué « *la grande sincérité* » du secteur financier dans ses efforts dans la lutte contre le réchauffement climatique. Depuis la COP21, l'Hexagone a une longueur d'avance

sur le sujet qui lui est reconnue. « *La France est le fer de lance de la finance verte, et nous nous sommes beaucoup inspirés de ses exemples, notamment en matière de transparence des entreprises ou d'obligations d'Etat vertes* », a déclaré Ma Jun, conseiller du président de la banque centrale chinoise.

Douze engagements fort attendus

Comme pour ne pas démentir cette réputation, les annonces ont fusé. L'Agence France Trésor, qui gère les émissions de la dette de la France a installé son conseil d'évaluation de l'OAT verte, présidé par Manuel Pulgar-Vidal, ex-ministre de l'Environnement du Pérou et chef de la division climat de WWF International. Cette instance supervisera les rapports sur l'impact environnemental des dépenses financées par les obligations vertes d'Etat.

BNP Paribas a annoncé la création d'un fonds de financement de la transition énergétique pour les PME et ETI européennes, et un prêt à 1 % pour ses clients particuliers acquéreurs d'un véhicule neuf éligible au bonus écologique. Côté entreprises, neuf grands émetteurs industriels d'obligations vertes (EDF, Enel, Engie, Iberdrola, Icade, Paprec, SNCF Réseau, SSE et TenneT) se sont engagés à renforcer la transparence sur l'utilisation des fonds.

Un avant-goût de ce qui attend ce mardi les 4.000 participants du « One Planet Summit » à l'issue duquel 12 engagements seront rendus publics. Parmi les plus marquants figure le serment de tous les grands fonds souverains de verdir leurs investissements et celui des banques centrales d'arrêter des méthodologies d'évaluation de l'impact climatique des politiques publiques.

Climat : les efforts demandés aux pays émergents s'annoncent très difficiles à supporter //
<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0301007494326-les-efforts-demandes-aux-pays-emergents-sannoncent-tres-difficiles-a-supporter-2137453.php>

Joël Cossardeaux et Guillaume Benoît

::: ECONOMIE

LE FIGARO – 12/12/2017

7 Le Medef ferme la porte à une candidature Senard



Avec 30 voix contre 15, les membres du conseil exécutif ont dit non à un assouplissement des règles d'âge.

Jean-Dominique Senard, le patron de Michelin, ne pourra pas briguer la succession de Pierre Gattaz. Lundi après-midi, les 45 membres votant du conseil exécutif, sorte de gouvernement de l'organisation, ont répondu non à la question de savoir s'ils étaient favorables «à ouvrir les candidatures à la présidence du Medef pour les candidats qui ont dépassé leur 65e anniversaire au jour de l'élection?». Et donc non, à une très nette majorité (30 contre 15), à une candidature Senard qui aura 65 ans le 7 mars, soit quatre mois avant la date de l'élection.

Ce sont notamment les représentants des territoires qui sont montés au créneau, lors du débat au conseil, pour protester contre une interprétation des statuts fixant la limite d'âge à quelques mois des élections. Une opération vue comme une manipulation pour imposer un favori, de surcroît supposé soutenu par le CAC 40. L'épisode de 2013, lorsque [Laurence Parisot](#) avait demandé à pouvoir changer les statuts pour briguer un troisième mandat, était dans toutes les têtes lundi. La présence au conseil exécutif de candidats putatifs à la succession de Pierre Gattaz, comme [Alexandre Saubot](#), [Geoffroy Roux de Bézieux](#), Frédéric Motte (tous trois dirigeants de l'organisation) et Christian Nibourel a également joué en défaveur du patron de Michelin. Mais aussi la grogne des petites fédérations de services face à un homme vu comme un industriel et la défection de certains représentants de l'industrie.

«Comment a-t-on pu mettre Jean-Dominique Senard, un homme de cette qualité, dans une telle seringue?», déplorait lundi à la sortie du conseil un dirigeant patronal. Et d'ajouter: «La cohésion du Medef en sort affaiblie.» C'est aussi un double échec pour Pierre Gattaz, qui souhaitait terminer son mandat dans la sérénité et qui aurait bien aimé que l'emblématique patron de Michelin lui succède. Pis, c'est lui qui avait misé sur l'option du vote du conseil exécutif. Il est vrai qu'il refusait l'autre solution, compliquée à mettre en œuvre, consistant à démissionner pour organiser des élections anticipées avant le 7 mars.

Élection ouverte

Jean-Dominique Senard a pris acte du vote du conseil exécutif, rappelant par communiqué qu'il avait toujours été «hostile à une modification (ou à une interprétation) de dernière minute. Je pensais qu'il pouvait y avoir d'autres solutions». Ses partisans, nombreux parmi les grands patrons, sont amers. Ils reprochent à Pierre Gattaz de ne pas avoir traité la question de l'âge plus tôt ou de ne pas avoir démissionné pour céder la place à leur poulain.

En tout cas, l'élection à la présidence du Medef s'annonce ouverte. Alexandre Saubot - qui avait laissé entendre qu'il n'irait pas si Senard était candidat - et Geoffroy Roux de Bézieux font figure de favoris et ne devraient pas tarder à sortir du bois. Le premier, également patron de la fédération de métallurgie (UIMM), représente l'industrie et le courant «social» du Medef ; le second est plus libéral. Il leur faudra l'appui des Medef territoriaux, qui ont deux candidats déclarés (ou quasi déclarés): Patrick Martin et Frédéric Motte. Devrait s'y ajouter un outsider, Christian Nibourel, le patron d'Accenture France et Benelux, qui défendra les services.

[Cécile Crouzel](#)

L'OPINION – 12/12/2017

8 Medef: l'équation complexe de l'après-Gattaz



Jean-Dominique Senard ne sera pas candidat. L'organisation patronale n'a pas souhaité prendre le risque d'une modification des statuts. Une campagne classique va s'ouvrir. Le mandat du prochain président s'annonce compliqué

Le conseil exécutif a tranché. Par 30 voix contre 15, ses membres ont refusé toute interprétation ou modification de ses statuts sur les conditions d'âge pour être candidat à la présidence du Medef. Le président du groupe Michelin, Jean-Dominique Senard, qui aura 65 ans le 7 mars prochain, est donc empêché par la limite d'âge. Le conseil a par ailleurs validé le calendrier de l'élection. Les postulants ont jusqu'au 3 mai 2018 pour déposer leur candidature, l'élection est prévue le 3 juillet.

Pas question d'avoir une interprétation souple des statuts, même pour un candidat de qualité. Et pas question de prendre le risque de les modifier. **Jean-Dominique Senard**, le président de Michelin ne peut concourir à la présidence du Medef du fait de son âge. Les membres du conseil exécutif ont tranché. Et très clairement, par 30 voix contre 15, [comme l'a révélé lundi l'opinion.fr](#). Dans un monde politique et économique en plein changement, marqué par le dédagisme, ils ont entendu les critiques que suscitait une telle manœuvre : [l'imbroglio autour de la succession de Pierre Gattaz](#) et de l'interprétation des statuts prenait de plus en plus d'ampleur.

Le premier intéressé a accueilli la nouvelle par un communiqué : « Je prends acte de cette décision ». Si « l'élection du président n'est pas un casting de The Voice », comme l'écrivait, agacé, [Jacques Chanut](#), le président de l'importante fédération française du bâtiment (FFB) sur son compte Facebook, la guerre de succession va désormais s'ouvrir en bonne et due forme.

Plusieurs candidats vont s'affronter. [Geoffroy Roux de Bézieux](#), vice-président du Medef déjà candidat en 2013 avant de rallier Pierre Gattaz, et **Alexandre Saubot**, le président de la Fédération française de la métallurgie, attendent janvier pour se déclarer. D'autres l'ont déjà fait : **Frédéric Motte**, le président du Medef Hauts-de-France, ou **Patrick Martin**, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, tous deux issus des territoires.

Derrière la lutte de tous ces quinquas (pas une femme n'est dans la course !), qui tous dirigent des entreprises, ETI ou PME, il y a un projet de renouvellement du Medef à construire. Comme Jacques Chanut à la FFB, ils sont nombreux à demander qu'une « vision moderne du patronat dans son périmètre, sa gouvernance, ses financements » soit portée, car « le projet est bien plus important que celui qui l'incarne. »

Celui qui prendra place dans le bureau lumineux du 8^e étage de l'avenue Bosquet, à Paris, en juillet prochain, aura fort à faire. Car comme le souligne [Michel Offerlé](#), professeur à l'Ecole normale

[supérieure](#) et auteur d'un important ouvrage, *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef* (Odile Jacob, 2013), « les années Gattaz n'auront pas renouvelé le Medef ».

Aussi, la première question à laquelle le futur président devra répondre sera celle de la représentativité. Le Medef peut-il continuer à vouloir représenter toutes les entreprises, comme le martèle son sigle, que plusieurs postulants envisagent de changer ? Les grands groupes du CAC40 ont les moyens de faire leur lobbying directement auprès des députés et des ministres. Et ils sont souvent plus proches [de l'Afep](#), l'association française des entreprises privées. Quant aux petites entreprises, elles se reconnaissent aussi dans la CPME, la confédération des petites entreprises, dont le discours est plus proche de leurs préoccupations quotidiennes.

Vieille opposition. Et puis le Medef n'a toujours pas réussi à éteindre la vieille opposition entre services et industrie. Sous le quinquennat Gattaz, de nombreuses fédérations ont très mal vécu qu'[Alexandre Saubot, le président de l'UIMM](#), dirige le pôle social de l'organisation. Et que la fédération de la métallurgie garde cette prérogative. On l'a vu au sujet [de la négociation assurance-chômage, les différentes fédérations professionnelles n'avaient pas les mêmes intérêts](#). Déjà, [les services](#) rêvent de prendre la main sur la partie sociale du Medef. Au point que **Christian Nibourel**, le président du Groupement des professions de services, pourrait lui aussi se déclarer dans les jours à venir.

Le nouveau venu devra aussi prendre à bras-le-corps le financement de l'organisation. Le Medef peut-il se dégager de toute subvention *via* les recettes paritaires ? En 2016, ces cotisations ont représenté près de 60 % de ses ressources totales. Dans les territoires, certains ont déjà mis en place un patronat reposant uniquement sur le paiement de services, comme dans le Nord. Frédéric Motte explique : « Notre Medef a gagné son indépendance, en devenant le hub de l'entreprise, en attirant de nouveaux entrepreneurs qui rémunèrent les services rendus ». [Plusieurs fédérations plaident aussi pour que le Medef en finisse avec toute autre source de revenus que les services](#) aux adhérents.

Mais le plus compliqué sera peut-être de trancher sur le rôle que le patronat doit jouer à l'avenir. Doit-il se concentrer sur des missions de lobbying ? Doit-il continuer à siéger dans les instances paritaires ? Quelle place doit-il prendre dans la gestion de notre système social ? Entre [Geoffroy Roux de Bézieux](#) et Alexandre Saubot, les vues divergent. « Ce débat va se poser cruellement dans les années qui viennent sous l'impulsion notamment d'Emmanuel Macron. Le Président veut réduire la place des corps intermédiaires », assure un membre. Sans compter [qu'avec les ordonnances réformant le Code du travail](#), ce sont bien les négociations au niveau des branches ou de l'entreprise qui vont compter, bien plus que celles au niveau interprofessionnel.

L'arrivée [d'Emmanuel Macron à l'Élysée](#), justement, change aussi la donne. Et pèse déjà sur l'élection. En 2013, une large majorité d'adhérents estimaient bienvenu d'avoir un [Pierre Gattaz qui vante un Medef de combat](#) pour les représenter. « Nous étions face à un gouvernement qui ne comprenait rien à l'entreprise, il fallait batailler », plaide l'entourage du patron de Radiall. Aujourd'hui, face à un Président de 39 ans, avec une majorité de députés plutôt pro-business, des patrons de plus en plus jeunes et la révolution numérique, quel profil privilégier ?

Soulagés de ne pas s'être fait voler l'élection, les candidats fourbissent déjà leurs armes. La vraie campagne va pouvoir démarrer.

[Fanny Guinochet](#)

L'OPINION – 12/12/2017

9 Une fin de mandat compliquée pour Pierre Gattaz



Le suspense est terminé : Jean-Dominique Senard ne sera pas candidat à la succession de Pierre Gattaz. Les six mois qui restent ne seront pas un long fleuve tranquille

Lundi, jour de vote, [Pierre Gattaz](#) a envisagé d'installer un brouilleur. Pour éviter que les téléphones portables ne passent. Et que les membres du conseil exécutif, réunis autour de la grande table ronde de la salle du premier étage, communiquent entre eux et avec la presse. Un huissier a été dépêché pour éviter les irrégularités et les recours. Le vote s'est fait à bulletin secret. A la majorité simple. Et le résultat a été sans appel : 30 voix sur 45 contre une interprétation ou une modification des statuts. Si le scrutin a le mérite d'être clair, il montre aussi combien le Medef sort fracturé par cet épisode. Au grand dam de Pierre Gattaz, qui espérait finir son unique mandat sans qu'il soit pollué par les soubresauts de la campagne.

Las, certains lui reprochent déjà d'avoir mis en piste [Jean-Dominique Senard](#) sans avoir vérifié au préalable les limites d'âge. « Il lui a offert une tribune incroyable à l'Université du Medef, pour un discours d'entrée en campagne », raillent des opposants. « Quelle idée d'avoir voulu sonder le conseil sur une modification des statuts quelques mois avant l'élection », critique un autre. Pour beaucoup, Pierre Gattaz a voulu bien faire, et s'est pris les pieds dans le tapis.

Camouflet. Reste que pour les 15 membres du conseil exécutif qui ont implicitement soutenu la candidature du président de Michelin, le camouflet risque de prendre le goût de l'amertume. C'est un secret de polichinelle que de révéler que Jean-Dominique Senard était par exemple soutenu par les fédérations de la banque et de l'assurance, qui sont d'importants contributeurs du Medef.

Alors que l'organisation est déjà divisée sur de nombreux sujets clefs, cette séquence promet d'encre d'attiser les tensions. Au moment où le Medef doit faire face à un calendrier de réformes chargé, imposé par le gouvernement. La négociation sur la formation professionnelle bat son plein, [la concertation sur l'assurance-chômage s'ouvre mercredi](#), la [loi sur les entreprises – qui comprendra des modifications importantes en matière de gouvernance](#) – est en train de se construire, etc. Sur tous ces sujets, il faudra trouver un consensus, une ligne claire à défendre, face aux syndicats et au gouvernement.

Pierre Gattaz va devoir jouer les arbitres, tout en préparant l'après-Medef. Le président de Radiall vise la présidence du patronat européen, en juillet prochain.

[Fanny Guinochet](#)

LE MONDE – 12/12/2017

10 Douzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés en

France



L'économie française a créé 44 500 postes au troisième trimestre, selon les données publiées par l'Insee mardi.

L'économie française affiche un solde net de 44 500 créations de postes au terme du troisième trimestre, soit une hausse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, a annoncé, mardi 12 décembre, l'Insee. Il s'agit du douzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés. Entre juillet et septembre, 49 900 créations de postes sont à mettre au crédit du secteur privé (+ 0,3 %), alors que 5 400 destructions de postes sont survenues dans le secteur public (- 0,1 %).

Ce chiffre marque toutefois un ralentissement de la progression de l'indicateur, qui avait comptabilisé plus de 50 000 créations nettes d'emplois privés lors des sept trimestres précédents. En un an, la France a créé 269 100 emplois salariés (+ 1,1 %), pour atteindre un record de 25,04 millions de postes.

Pour le seul troisième trimestre, les effectifs ont crû dans les services marchands (+ 36 400, + 0,3 %), l'intérim (+ 10 900, + 1,5 %), la construction (+ 1 700, + 0,1 %) et l'agriculture (+ 700, + 0,2 %). A contrario, l'industrie (- 2 800, - 0,1 %) et les services non marchands (- 2 400) ont détruit des emplois.

« Intentions d'embauche positives »

A l'occasion de la publication, mardi matin, de son baromètre des perspectives d'emploi, Manpower Group souligne que « *l'optimisme des employeurs Français, bien que modeste, est au beau fixe depuis plus de deux ans* ».

Les employeurs interrogés pour le premier trimestre 2018 « *font état d'intentions d'embauche positives* », avec une prévision nette d'emploi en hausse de 2 %, montre le baromètre. Ces intentions d'embauches « *sont identiques à celles de l'année précédente sur la même période* », mais en « *léger ralentissement par rapport au trimestre précédent (baisse de 2 points)* ».

L'OPINION – 12/12/2017

11 Le crédit impôt recherche (CIR), un succès français en cinq chiffres



Franck Debauge, directeur associé du groupe Acies et animateur de l'Observatoire du CIR.

Une étude du cabinet Acies dresse le bilan du dispositif qui fêtera ses dix ans en 2018

Si les effets du crédit impôt recherche tendent à se lisser, ils n'en restent pas moins très positifs pour l'économie française et l'innovation. Son extension aux PME en 2013, avec le crédit d'impôt innovation (CII), leur a donné un coup de pouce significatif. En exclusivité pour *l'Opinion*, le cabinet Acies, spécialisé dans le conseil en financement de l'innovation, livre les conclusions de sa sixième étude annuelle sur le dispositif.

Le [crédit d'impôt recherche \(CIR\)](#), avec un budget de 5,8 milliards d'euros prévu dans le projet de loi de finances pour 2018, est un atout majeur pour la compétitivité de plus de 24 000 entreprises bénéficiaires. Très innovant à sa création, [il a été depuis copié mais reste « un des dispositifs les plus incitatifs au monde »](#), estime le cabinet Acies. D'autant que son champ d'action s'est élargi et englobe désormais les PME menant des activités d'innovation. Voici, en cinq points, les succès les plus éclatants du dispositif.

L'effet d'entraînement demeure

Selon l'étude menée par Acies, les dépenses de R & D des entreprises françaises concernées par le CIR stagnent : 32 milliards d'euros en 2016, autant qu'en 2015. Le CIR couvre environ les deux tiers de cette dépense. Le dispositif est donc stable et mature... Mais il produit toujours son effet d'entraînement : un euro de CIR produit une dépense réelle de 1,60 euro. Sur le long terme, les effets sont visibles : « Entre 2007 et 2014, les entreprises ont investi 7 milliards en plus en R & D, quand le CIR n'a augmenté que de 4 milliards », se réjouit Franck Debauge, directeur associé du groupe Acies et animateur de l'Observatoire du CIR.

L'industrie française bonne élève

Selon le cabinet Acies, l'industrie française est la quatrième plus intensive d'Europe en termes de R & D. « Soutenues dans la crise par le dispositif, les entreprises industrielles françaises n'ont pas relâché leurs efforts d'innovation. À structure industrielle comparable, la dépense de l'industrie française en R & D atteint 2,75 % de la production industrielle contre 1,9 % pour l'Allemagne », se félicite le cabinet Acies. Un bémol : sur l'ensemble des secteurs, la France atteint 1,45 % du PIB investi en R & D : [on est encore loin des objectifs de 2 % fixés par l'OCDE](#), que l'Allemagne, elle, atteint.

Les PME ont franchi le pas

Le crédit d'impôt innovation (CII), [destiné plus spécifiquement aux PME](#), est une petite enveloppe à l'intérieur du CIR : 118 millions d'euros. Mis en place en 2013, son montant a augmenté de 40 % depuis. C'est seulement 2 % du CIR global mais le nombre de bénéficiaires a, lui, progressé de 145 %. Plus de 5 000 entreprises en profitent, selon Acies, pour qui il faut en attendre une montée en gamme de ces PME et ETI. Premiers effets : les PME et ETI bénéficiant du dispositif sont davantage présentes à l'export que leurs homologues qui n'en bénéficient pas. Elles réalisent, en moyenne, 31 % et 34 % de leur chiffre d'affaires hors de France, contre seulement 10 % et 21 % pour l'ensemble des PME et ETI.

Le chercheur français, ressource convoitée

Le CIR a fait baisser de 30 % le coût des cerveaux français. Dans la concurrence mondiale, la France est, en la matière, le pays d'Europe le plus compétitif. Le coût d'un chercheur est inférieur de 22 % à ce qu'il est en Allemagne et de 18 % à ce qu'il est au Royaume-Uni. Aux États-Unis, salarier un chercheur revient deux fois plus cher qu'en France ! « Le CIR a permis des collaborations de plus en plus nombreuses entre les entreprises et la recherche publique, détaille Franck Debauge, puisque la recherche externalisée est éligible au dispositif. » Le dispositif a aussi eu le mérite d'ouvrir des débouchés pour les jeunes chercheurs, hors des labos publics : les effectifs de chercheurs ont augmenté de 37 500 personnes (équivalents temps plein) entre 2008 et 2015 (+30%) ! C'est, de loin, la plus importante progression d'Europe.

Un facteur d'attractivité

Selon Business France, les investissements étrangers sont à l'origine de 72 projets d'implantation de centres de R & D en 2016, ce qui confirme les bons chiffres de 2014 et 2015. « Les dépenses de

recherche des filiales de groupes étrangers en France ont augmenté de 67 % depuis 2007 alors que, dans le même temps, les investissements globaux en R & D ont augmenté de 28 % sur le territoire. [C'est un réel élément d'attractivité](#) », a compté Franck Debauge. Il explique ainsi que Criteo ait décidé de rapatrier sa R & D en France plutôt que de la laisser dans la Silicon Valley.

[Emmanuelle Ducros](#)

::: ENTREPRISES

LE FIGARO – 12/12/2017

12 Logement: l'exécutif cherche à calmer les protestations contre sa réforme



Le ministre Jacques Mézard présente son avant-projet de loi lors d'une « conférence du consensus ».

Chose promise, chose due. La «conférence de consensus» sur le logement décidée par le président de la République, Emmanuel Macron, fin novembre commence ce mardi au Sénat. Avec des rencontres étalées jusqu'à fin janvier où sénateurs, députés, professionnels et associatifs pourront échanger. «La façon dont le gouvernement avait lancé la réforme des APL a été brutale. Là, c'est un changement de méthode», explique au *Figaro* le président du Sénat, Gérard Larcher. Il avait, le premier, lancé mi-novembre l'idée d'organiser cette conférence du consensus.

De là à penser que cette consultation a été lancée pour apaiser les tensions entre le gouvernement et le monde HLM à propos de la baisse de l'aide personnalisée au logement (APL), il n'y a qu'un pas. «On ne traitera pas dans cette conférence que du problème du RLS (réduction de loyer de solidarité), explique au *Figaro* le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Mardi, je présenterai l'avant-projet de loi logement pour qu'il puisse être évalué et amélioré.»

Un texte sans surprise majeure qui reprend les axes de la stratégie logement présentée par le gouvernement en septembre. Concernant [la réforme des HLM](#), l'exécutif veut toujours économiser 1,5 milliard d'euros dès 2018. Pour y arriver, il est favorable au passage à 10 % de la TVA sur le logement social, contre 5,5 % aujourd'hui adoptée par le Sénat, et qui rapportera 700 millions d'euros. Reste à trouver 800 millions. Une somme qui nécessitera bien une réduction de l'APL et donc des loyers dans le parc social malgré les protestations des bailleurs sociaux.

«Il y aura une baisse des loyers dans le parc HLM en 2018, affirme Jacques Mézard. Pour tenir notre objectif, je suis favorable à un panachage [entre la baisse de l'APL](#) dans le parc social et l'augmentation de la contribution à la CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social) qui s'ajoutera à la hausse de la TVA dans le secteur.» Et pour éviter que des bailleurs sociaux mal en point se retrouvent en cessation de paiement, Jacques Mézard prévoit de mettre en place «une péréquation» entre les organismes les plus riches et les plus pauvres.

Attribution sur critères objectifs

Parallèlement, le gouvernement facilitera la vente de HLM aux locataires qui permettra de renflouer les bailleurs sociaux. Les maires y étaient hostiles car, après leur cession, ces logements sortaient trop vite

du parc HLM. «Nous proposons qu'ils soient considérés comme des logements sociaux encore pendant dix ans et non plus cinq», souligne Jacques Mézard. Très symbolique, l'exécutif a prévu aussi que l'attribution des HLM se ferait désormais sur des critères objectifs (taille de la famille, revenus, surface du logement...). «Les collectivités locales auront l'obligation d'adopter un système de points pour l'attribution des logements sociaux», résume Jacques Mézard. Enfin, les bailleurs sociaux devront examiner la situation des locataires tous les six ans. Une façon d'inciter ceux qui dépassent les plafonds de loyers ou qui habitent des appartements trop grands pour leur famille de les libérer. Pas sûr que cela porte ses fruits car le gouvernement n'a aucun moyen d'imposer aux locataires de quitter les lieux.

Par ailleurs, cet avant-projet de loi prévoit [un volet pour dynamiser la construction de logements](#). Par exemple, au lieu d'avoir 100 % d'appartements respectant la norme handicapés, il n'y en aura plus que 10 %, les autres étant transformables en tant que de besoin. Cette avancée permettra de réduire la surface d'un trois-pièces de 6 m² et donc d'en abaisser le prix. Quant aux marchands de sommeil, ils seront considérés avec plus de sévérité. «Nous les allons les traiter fiscalement comme des trafiquants de drogue en leur appliquant des forfaits et des pénalités très lourds», argumente Jacques Mézard.

Cet avant-projet de loi veut aussi trouver des solutions pour «rebooster» les centres-villes d'agglomérations moyennes. «Dans les villes moyennes qui auront passé un contrat avec l'État, les maires pourront geler les projets de nouveaux centres commerciaux», glisse Jacques Mézard.

[Jean-Yves Guérin](#)

LE PARISIEN – 12/12/2017

13 Envolée du prix des médicaments vendus sans ordonnance

Ces médicaments sans ordonnance plus chers



Les 5 plus fortes hausses...

	Prix moyen 2017	Augmentation par rapport à 2016
1 ^{er} Activir	5,28 €	+9,77 %
2 ^e Dacryum	5,60 €	+9,59 %
3 ^e Nurofen	3,66 €	+8,93 %
4 ^e Nicopass	21,62 €	+7,72 %
5 ^e VoltarenActigo	6,82 €	+6,23 %

... et le top 5 des plus grands écarts de prix

(entre officines, en 2017)

	Minimum	Maximum	Variation du prix*
1 ^{er} Dacryum	1,95 €	8,50 €	336 %
2 ^e Maalox	2,75 €	9,10 €	231 %
3 ^e Activir	2,95 €	7,90 €	168 %
4 ^e Imodiumcaps	2,49 €	6,50 €	161 %
5 ^e Arnigel	2,99 €	7,60 €	154 %

LP/INFORMAGRAPIE

* Prix maximal/prix minimal

SOURCES : WWW.FAMILLESRIJURALES.ORG, INSEE

Selon l'Observatoire de Familles rurales, les prix des médicaments vendus sans ordonnance ont progressé en un an de 4,3 %, avec d'énormes disparités.

Vous pratiquez l'automédication ? N'oubliez surtout pas de comparer les offres ! Car loin d'avoir favorisé la baisse des prix, la loi de 2008 qui autorise la vente en accès libre de médicaments sans ordonnance n'a fait qu'opacifier le marché et désorienter le consommateur.

Depuis 2010, l'Observatoire des prix de l'association Familles rurales scrute l'évolution tarifaire d'une quinzaine de ces produits, parmi les plus consommés. Son étude 2017, que nous publions en avant-première, confirme la très grande variété des prix. Selon ses relevés effectués dans 40 magasins et sur 43 sites Internet en octobre, le prix du panier étudié a augmenté de 4,3 % en un an, alors que l'inflation n'était que de 1,1 %. Et trouver le meilleur prix est un vrai défi.

Preuve de l'opacité de ce marché non encadré, un produit d'usage fréquent tel que l'Activir, utilisé contre l'herpès, a vu son prix moyen baisser de 7,1 % en 2016 puis s'envoler de 9,8 % cette année. Le Dacryum, solution de lavage oculaire, coûte 9,6 % de plus que l'an dernier. Dans certains endroits, il se trouve à 1,95 € la boîte et dans d'autres à... 8,50 €. Soit 3,4 fois plus cher !

Sur onze produits regardés à la loupe par Familles rurales, seuls deux sont en baisse : l'Imodium (- 2,20 %) et le Strepils (- 1 %). A quel saint se vouer ? Pas forcément aux officines, nous apprend l'étude. C'est là que les variations de prix sont les plus importantes. La boîte de Nicopass, pour cesser de fumer, peut y être facturée 13,90 € comme 34,10 €. L'anti-maux d'estomac Maalox oscille entre 2,75 € et... 9,10 € ! Faut-il préférer Internet ? En moyenne, tous les produits comparés y sont moins chers. Cependant, insiste Famille rurales, « avec des frais de port de 5,92 € en moyenne par commande, l'achat en ligne est moins intéressant ». Il n'y a qu'au-delà de 60 € de commandes que ça devient intéressant, la livraison étant alors souvent offerte.

Les pharmacies pas plus chères

Et les grandes et moyennes surfaces (GMS) ? « Gare aux idées reçues », prévient le président de Familles rurales, Dominique Marmier. Son association a comparé le prix du sérum physiologique utilisé pour les jeunes enfants. En prix moyen, les pharmacies sont meilleures : 4,26 € la boîte de 40 doses contre 5,26 € en GMS (toutes marques confondues). Mais certaines pharmacies font dans l'excès, avec un prix culminant à 9,90 €, contre 7,60 € maximum en GMS. Les marges, dans les deux cas, restent généreuses puisque ce produit est disponible en ligne dès 1,49 €. Mais la comparaison du prix du lait en poudre pour enfants Gallia démontre qu'il n'y a pas de règle. Cette fois, il vaut mieux acheter en grande surface (17,80 €/kg) plutôt qu'en officine (20,69 €) et encore moins en ligne (21,08 €). Au consommateur d'y retrouver ses petits.

Cerise sur le gâteau, Familles rurales a relevé d'importantes défaillances en matière d'information. Ainsi, 20 % des sites omettent d'afficher le logo européen garantissant qu'ils sont agréés et autant précochent la case permettant d'utiliser les données personnelles. Mais les officines ne sont pas exemplaires : « 75 % des boîtes en accès libre sont dépourvues d'étiquette prix », rapporte l'association, qui invite à plus de transparence et de rigueur.

Daniel Rosenweg

LE FIGARO – 12/12/2017

14 Cybersécurité: le français Atos veut racheter Gemalto pour 4,3 milliards

d'euros



Le groupe informatique français a déposé une offre auprès du conseil d'administration de l'entreprise spécialiste de la sécurité, en difficulté depuis plusieurs mois. Le cours de Gemalto a bondi de plus de 32%, ce mardi, à l'ouverture de la Bourse de Paris.

Après plusieurs mois de rumeurs, l'offre a finalement été confirmée et sera étudiée d'ici la fin de la semaine. Le spécialiste français des cartes à puces Gemalto est l'objet depuis hier soir d'une offre de rachat formulée par le groupe français Atos. «Le conseil d'administration de Gemalto a pris acte de l'annonce faite hier soir par Atos de l'offre non sollicitée et conditionnelle», indique ce mardi Gemalto dans son communiqué. La direction du groupe affirme avoir «informé Atos qu'elle étudiait son offre avec attention et lui adresserait une réponse» avant le 15 décembre, date de fin de validité de l'offre, mais qu'il n'y avait aucune certitude que l'offre débouche sur une offre ferme et recommandée».

La banque publique d'investissements, Bpifrance, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle voyait d'un œil très favorable une consolidation entre deux acteurs de la technologie. La Bourse s'est elle aussi montrée enthousiaste, le cours de Gemalto s'est envolé de plus de 32% peu après l'ouverture à Paris.

Le projet d'acquisition a été présenté au conseil d'administration de l'entreprise le 28 novembre par Atos. Il a été décidé de le rendre public lundi soir, «compte tenu des risques accrus pouvant désormais affecter le titre Gemalto» en Bourse. L'entreprise, spécialiste de la sécurité et de l'identité numérique, traverse en effet une période de crise depuis plusieurs mois. Atos propose de racheter Gemalto en numéraire pour un total de 4,3 milliards d'euros. Cette offre amicale serait financée par sa trésorerie, ainsi que par un emprunt «déjà sécurisé», a précisé Atos.

«Atos et Gemalto ont le même ADN, nous sommes deux entreprises d'ingénieurs», a expliqué Thierry Breton, PDG d'Atos, dans une conférence donnée lundi soir. «Cette offre permettrait de créer un leader mondial en technologie et en cybersécurité». L'offre aurait déjà reçu un «accueil très favorable» du principal actionnaire de Gemalto, la BPI. «Le conseil d'administration de Gemalto a pris acte de l'annonce faite hier soir par Atos de l'offre non sollicitée et conditionnelle», indique ce mardi Gemalto dans son communiqué.

L'opportunité pour Atos de se renforcer dans l'internet des objets

Cette proposition d'acquisition intervient à un moment difficile de l'histoire de Gemalto. [L'entreprise de droit néerlandais, mais dirigée depuis la France, est confrontée à une baisse de revenus sur ses deux marchés historiques: la carte SIM et la carte bancaire.](#) Ses autres marchés en croissance - notamment l'internet des objets et la cybersécurité - ne parviennent pas encore à compenser cette baisse. Gemalto a prononcé quatre avertissements sur ses résultats financiers en moins d'un an. [L'entreprise avait annoncé au début du mois la suppression de 288 emplois en France.](#) Ce plan devait justement être discuté entre la direction de Gemalto et les représentants du personnel mardi 12 décembre.

Le but de la publication de cette offre, «plus tôt que prévu», d'après Thierry Breton, est de rassurer les investisseurs de Gemalto. Le prix de rachat proposé consiste en effet en une prime de 42% par action, selon la moyenne des cours de Bourse de l'entreprise depuis ces derniers mois. Atos insiste sur les synergies rendues possibles par une telle acquisition, notamment dans la cybersécurité et les technologies autour du paiement, des secteurs sur lesquels les deux entreprises s'illustrent déjà. Elle

permettrait aussi au groupe informatique de se renforcer dans l'internet des objets, en lien avec ses activités dans l'intelligence artificielle.

[Lucie Ronfaut](#)

LA TRIBUNE – 12/12/2017

15 Télécoms : la bataille des promos de Noël



Depuis plusieurs semaines, Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free multiplient les dégriffes. Pour les opérateurs, Noël est une période cruciale pour vendre leurs forfaits mobiles et abonnements Internet.

C'est devenu une habitude. Chaque année, aux alentours du mois de novembre, les opérateurs télécoms dégainent leurs promotions de fin d'année. Chez Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free, les directions commerciales sont sur le pied de guerre, notamment pour, au besoin, réagir aux offres de leurs rivaux. Tous l'affirment : Noël constitue un moment important et à ne pas rater pour vendre des forfaits mobiles et autres abonnements Internet. Et ce, alors que la concurrence continue de faire rage entre les quatre grands opérateurs nationaux.

Certains acteurs sont plus agressifs que d'autres. A commencer par Free. L'opérateur *low cost* de Xavier Niel, qui a notamment vu ses recrutements ralentir dans l'Internet fixe ces derniers mois, n'y est pas allé de main morte. Cette année, il a dégainé simultanément plusieurs ventes privées. Il propose ainsi, via son offre Freebox Révolution, l'ADSL à 4,99 euros par mois (au lieu de 37,99 euros) pendant 12 mois (avec un engagement d'un an). Côté mobile, il propose son offre premium habituellement commercialisée à 19,99 euros par mois, à... 0,99 euros pendant un an.

L'agressivité de Free et Bouygues Telecom

Face à ces promotions, Bouygues Telecom, le grand rival de Free, a rendu coup pour coup. Dans l'Internet fixe, il propose aujourd'hui l'ADSL à 4,99 euros par mois (en incluant 3 euros de location de box) pendant un an, au lieu des 19,99 euros habituels. Et dans le mobile, son forfait B&You à 20 gigaoctets d'Internet est à 2,99 euros par mois pendant un an (il passe ensuite à 24,99 euros pour 50 gigaoctets). Selon Alexandre Iatrides, analyste chez Oddo Securities, Bouygues Telecom, qui avait monté ses prix cet été (en facturant 3 euros par mois la location de la box à ses abonnés) « *en a donc profiter pour réinvestir cette bouffée d'oxygène dans des promotions* ». Selon lui, l'opérateur veut profiter d'un alignement favorable des planètes. « *Primo, il y a du churn (fuites d'abonnés à la concurrence, NDLR) chez SFR, qui est toujours mal point. Secundo, Free a une box en fin de vie. Et même s'ils ont annoncé que la prochaine arrivera d'ici peu, une partie des abonnés l'attendent pour souscrire à une nouvelle offre.* » C'est d'ailleurs pour cette dernière raison, selon l'analyste, que Free y va fort côtés promotions sur sa vieille Freebox Révolution. « *C'est tactique* », juge-t-il.

Selon un acteur français des télécoms, si les promotions sont devenues monnaie courante, et en particulier à cette période, c'est « *parce que depuis plusieurs années, un nombre important de clients ne s'intéresse qu'aux prix les plus bas. Ils attendent les promotions, et ne sont pas attachés à un opérateur en particulier* », nous dit-on. Pour rappel, dans l'Internet fixe, cette guerre des tarifs a débuté dans les

années 2000 avec l'arrivée de Free, qui a proposé l'ADSL à 29,99 euros par mois. Avant de se poursuivre en 2013, avec Bouygues Telecom et son offre à 19,99 euros mensuels.

« Un marché de 'churners' »

Interrogé par *La Tribune*, SFR fait un constat similaire. « Cette guerre des prix a organisé un marché de 'churners', explique une source proche de l'opérateur. Mais on tourne en rond, on détruit de la valeur, et ce, en totale contradiction avec les besoins d'investissements massifs pour déployer le très haut débit. » Chez l'opérateur au carré rouge, les dégriffes vont également bon train. Si elles sont moins importantes que chez Bouygues Telecom et Free, celles-ci sont disponibles « à vie ». Chez Red, la marque *low cost* de SFR, la « box fibre » est proposée à 10 euros par mois. Tandis que le forfait mobile illimité avec 30 gigaoctets de datas est au même prix. Sachant que dans les deux cas, les offres sont sans engagement.

Et quid d'Orange ? Officiellement, l'opérateur historique « n'est pas dans une stratégie de course aux prix avec les autres opérateurs », affirme un porte-parole. « La stratégie d'Orange a comme priorité la qualité de service, de réseau et d'équipement pour les familles, continue-t-il. La période de Noël est l'occasion pour Orange d'animer ses ventes. D'abord en terme d'équipement, avec des promotions sur les mobiles, et autres équipements high-tech (comme les barres de son à l'occasion du Black Friday). Mais aussi sur la fibre, avec des rabais pour les clients Open et Sosh, même si ces promotions sont similaires à ce que l'on peut retrouver à d'autres moments de l'année. »

Orange et ses rabais sur la fibre

Pour Alexandre Iatrides, l'opérateur historique souhaite désormais se positionner un peu en retrait vis-à-vis des dégriffes de ses rivaux. « Ils sont clairement beaucoup plus disciplinés que par le passé, où ils rendaient coup pour coup aux promos de leurs concurrents, juge-t-il. Aujourd'hui, le soldat Orange s'estime assez fort pour moins se préoccuper des offres de ses rivaux, grâce au déploiement de la fibre et de la 4G. » Reste que l'opérateur casse néanmoins le prix de sa fibre, avec un abonnement à 22,99 euros par mois (en incluant 3 euros de location de box) pendant 12 mois, au lieu de 41,99 euros. Une stratégie qui n'est guère surprenante, Orange misant notamment sur la fibre pour reprendre des parts de marché à la concurrence dans les grandes agglomérations et les zones les plus denses de l'Hexagone. Sur le mobile, il propose également des rabais de 10 euros sur ses forfaits standards. Avec, par exemple, un pack « Play » avec 30 gigaoctets d'Internet à 24,99 euros pendant 12 mois, avec un engagement d'un an.

[Pierre Manière](#)

LE MONDE – 12/12/2017

16 Pour diminuer la part du nucléaire, EDF mise sur le solaire



Sous la pression du ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, l'électricien investira 25 milliards d'euros dans le photovoltaïque de 2020 à 2035.

Le ministre de la transition écologique et solidaire n'a pas ménagé, ces dernières semaines, ses critiques contre EDF. Après avoir annoncé le report de la baisse de la part du nucléaire à 50 % dans la production électrique française, Nicolas Hulot avait demandé à l'électricien un « *plan précis* » pour accélérer le développement des énergies renouvelables en France.

C'est dans ce contexte qu'EDF a annoncé, lundi 11 décembre, un investissement massif dans l'énergie solaire. Les données actuelles du problème sont simples : la France a le cinquième potentiel d'ensoleillement en Europe, mais seulement 1,6 % de notre production électrique vient du solaire, contre 6 % pour l'Allemagne et 3,5 % pour le Royaume-Uni.

« **Formidable accélération** »

Jean-Bernard Lévy, le PDG d'EDF, affirme vouloir provoquer « *une formidable accélération du solaire photovoltaïque* » avec le « plan solaire » : 25 milliards d'euros d'investissements sur quinze ans, entre 2020 et 2035, pour aboutir à 30 gigawatts (GW) de capacité installée, contre 7 GW aujourd'hui.

Le timing de cette annonce ne doit rien au hasard, à quelques heures du One Planet Summit. Le sommet pour le climat, qui se tient à Paris, a été initié par Emmanuel Macron pour placer la France en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique.

« EDF Energies Nouvelles est très présente à l'international, mais on les attend encore en France », grinçait un bon connaisseur de la filière à l'occasion des assises de l'éolien, en novembre.

La filière EDF Energies nouvelles (EDF EN), dirigée par Antoine Cahuzac, sera chargée de la mise en œuvre de ce plan massif. Pour preuve de son engagement, le groupe se dit prêt à utiliser son patrimoine foncier pour installer des fermes solaires : « *Nous avons lancé un inventaire pour repérer les terrains à proximité des centrales nucléaires, les friches industrielles ou les sites en démantèlement utilisables* », explique M. Cahuzac. EDF EN envisage aussi de développer le « photovoltaïque flottant » – une technologie encore naissante – sur les retenues d'eau des barrages.

Le faible développement du solaire et de l'éolien en France rend peu vraisemblable l'objectif d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans la production électrique à moyen terme. Un reproche souvent formulé à EDF par les écologistes, qui accusent le groupe de favoriser le nucléaire. « *EDF EN est très présente à l'international, mais on les attend encore en France* », grinçait un bon connaisseur de la filière à l'occasion des assises de l'éolien, en novembre.

Selon les prévisions de RTE, le réseau de transport d'électricité, la France doit au moins multiplier par trois ses capacités en solaire et en éolien d'ici à 2035 pour pouvoir diminuer la part du nucléaire dans la production d'électricité, sans émettre plus de gaz à effet de serre.

« **Nous sommes moteur** »

« *Il faut reconnaître que des freins, des lenteurs ont pu donner ce sentiment paradoxal qu'en France, nous n'étions pas complètement en phase avec ce mouvement mondial accéléré en faveur des énergies nouvelles* », a admis le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy. Cette annonce est donc une manière d'investir le terrain hexagonal avec la force de frappe d'EDF. « *Nous sommes prêts à faire tout ce qu'il faut pour atteindre les objectifs. Nous sommes moteur. On ne traîne pas les pieds* », assure Antoine Cahuzac.

Pour pouvoir réaliser ces objectifs ardu, EDF mise sur le développement de grandes fermes solaires, d'une capacité supérieure à 100 mégawatts (MW). C'est la stratégie de l'électricien pour assurer le financement de ces projets : mobiliser des partenaires, des investisseurs et des banques pour cofinancer des projets d'ampleur avec une viabilité économique.

La baisse spectaculaire des coûts du solaire dans le monde doit permettre de mettre en œuvre cette stratégie. Dans des zones très ensoleillées, comme l'Arabie saoudite et le Mexique, des appels d'offres ont été remportés par des électriciens à des tarifs compris entre 18 et 20 euros le

mégawattheure(MWh). En France, le prix est de 50 euros le MWh, mais EDF estime qu'il pourrait diminuer de 20 % d'ici à 2022.

En prenant cet engagement d'ampleur, EDF renvoie aussi la balle dans le camp des pouvoirs publics : pour que ce plan fonctionne, il faut d'abord que les appels d'offres se multiplient et que la réglementation change rapidement, pour permettre la mise en place de grandes fermes solaires.

Par Nabil Wakim

::: SOCIAL

LES ECHOS – 12/12/2017

17 Assurance-chômage : l'avertissement des syndicats et du patronat au gouvernement



La réforme doit partir d'un « diagnostic et d'objectifs élaborés conjointement avec l'Etat » conduisant, si les partenaires sociaux le jugent « pertinent » à une négociation paritaire, estiment patronat et syndicats dans un texte commun qui sera publié ce mardi.

A la veille d'une première séance de concertation sur [la réforme de l'assurance-chômage](#) au ministère du Travail, syndicats et patronat doivent en principe rendre public ce mardi leur vision des choses. Entre constat sur l'évolution du marché du travail et plaidoyer en faveur de leur action à la tête de l'Unédic, leur prise de position, intitulée « Socle de réflexion pour une concertation utile », est pour eux l'occasion de [défendre le principe contributif du régime qui fait de l'indemnisation versée la contrepartie des cotisations payées](#) .

Medef, CPME, U2P, CFDT, FO, CGC, CGT et CFTC : pas une signature ne manque. Malgré nombre de divergences entre les uns et les autres, tous se retrouvent sur leur volonté de conserver la « responsabilité » d'un régime qu'ils gèrent depuis la fin des années 1950. Ces dernières années, l'assurance-chômage « a joué un rôle important pour permettre au pays de faire face à la crise économique [...] et pour contenir l'évolution du taux de pauvreté », argumentent-ils.

Un océan entre les promesses et le possible

Emmanuel Macron a promis d'étendre l'assurance-chômage aux indépendants, aux démissionnaires, de freiner le [recours](#) aux contrats courts et de renforcer le contrôle des chômeurs. Au passage, les cotisations des salariés vont [basculer sur la CSG](#) .

Las, l'exécutif a vite compris qu'entre les promesses et le possible, il y a un océan, ce que ne manquent pas de souligner les partenaires sociaux : au moment où la trajectoire financière de l'Unédic s'améliore, il serait hasardeux de charger la barque, écrivent-ils en creux.

Il en va notamment des indépendants, sujet [hautement complexe](#) . « C'est la nature même du risque à assurer qui doit guider la réflexion », sachant que toute nouvelle couverture devra être équilibrée.

Même souci pour les démissionnaires. D'accord pour accompagner les transitions professionnelles, mais pas à n'importe quel prix. Le projet de la personne doit motiver l'intervention de l'assurance-chômage. « *L'évolution des comportements [...] est complexe à anticiper. La réflexion devra donc tenir compte de la difficulté d'en évaluer l'effet financier.* »

Diagnostic partagé avec l'Etat

Pour limiter le recours aux contrats courts, le gouvernement veut instaurer un [système de bonus-malus au niveau des cotisations patronales](#). Signe que le sujet est clivant entre syndicats, qui sont pour (chacun avec sa formule) et patronat qui n'en veut pas, le terme n'est pas mentionné. Le document se contente de rappeler que la dernière convention Unédic a renvoyé aux branches le soin de trouver des solutions. Lesquelles se hâtent lentement...

S'ils réaffirment leur volonté de prendre part à la concertation de la manière « *la plus constructive possible* », les partenaires sociaux marquent donc clairement les limites de ce qu'ils sont prêts à accepter, fort de l'expertise qu'ils revendiquent sur le marché du travail. Ainsi en appellent-ils à ce que toute décision soit prise « *sur la base d'un diagnostic et d'objectifs élaborés conjointement avec l'Etat* », dans le cadre de « *réunions multilatérales* », et pouvant conduire, s'ils le jugent pertinent, « *à une négociation paritaire* ».

Alain Ruello

::: POLITIQUE

LES ECHOS – 12/12/2017

18 Macron veut distancer ses concurrents sur l'Europe



Le débat sur l'Europe permet au chef de l'Etat de continuer à recomposer le paysage politique français.

« *En marche continuera à rassembler au-delà du vieux clivage droite-gauche* », a déclaré Christophe Castaner, délégué général du mouvement présidentiel dans son message de « félicitations » au [nouveau président élu de LR](#), Laurent Wauquiez. Il appelle aussi « *ceux qui, à LR ou au PS* », incarnent l'opposition, à « *avoir une ligne claire* ».

C'est tout sauf un hasard alors qu'Emmanuel Macron et avec lui La République En marche (LREM) comptent bien poursuivre le travail de recomposition politique. L'Europe constitue un bon vecteur. « *Laurent Wauquiez a été élu sur une ligne clairement eurosceptique. On doit montrer clairement nos points de divergence avec lui* », estime un parlementaire de la majorité.

Grande marche européenne

Au PS comme chez LR, les positionnements sont tout sauf clairs sur la question européenne, alors que la vision pro-européenne est centrale à LREM. La majorité entend faire venir à elle tous ceux qui partagent la vision de l'Europe du chef de l'Etat, telle qu'il l'a exposée dans son discours de la Sorbonne en septembre. Comme Jean-Pierre Raffarin lundi matin, au lendemain de l'élection de Laurent

Wauquiez. L'ancien Premier ministre a certes souligné les divergences qu'il peut avoir avec le président de la République, mais il a aussi salué « *son message européen [...] des messages dont on a tous rêvé dans notre patrimoine politique* ». Ou comme Alain Juppé, qui n'a trouvé que « *peu de choses à redire* » sur le discours de la Sorbonne.

Au Parlement européen, les lignes bougent aussi et contribuent à déstabiliser PS et LR. Longtemps proche de Martine Aubry, l'eurodéputé PS Gilles Pargneaux est devenu un fervent partisan du projet du président français pour l'Europe. Il souhaite la création d'une « *majorité plurielle* » autour de la droite modérée, du Modem, de LREM et des sociaux-démocrates pro-européens et écologistes. Son initiative est personnelle, mais reflète les clivages sur la question.

Vagues à Strasbourg

A LR, l'élection de Laurent Wauquiez devrait aussi faire quelques vagues à Strasbourg. « *Une partie de la délégation française du PPE ne se retrouve pas dans la ligne Wauquiez* », constate-t-on à Bruxelles.

Avec [le retour à une circonscription nationale unique](#), les élections européennes de 2019 sont en ligne de mire. La volonté de LREM est de voir s'opposer un bloc central, derrière LREM, face à des listes eurosceptiques, dispersées de La France Insoumise au FN, voire aux Patriotes en passant par les listes LR et PS chez qui le discours européen souffre encore de beaucoup d'ambiguïtés.

Début 2018, le parti présidentiel organisera sa « grande marche pour l'Europe » pour mobiliser en France. Il devra aussi trouver des partenaires européens qui se retrouvent sur des points du projet d'Emmanuel Macron. Le chemin s'annonce ardu. Bien plus prudentes que les objectifs d'Emmanuel Macron, les propositions de la [Commission européenne](#) la semaine dernière sur la réforme de la zone euro, avant le sommet de cette semaine, en témoignent.

19 INTERVIEW DE Jean-Luc Mélenchon : « Je suis un indépendantiste français » / <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301004330722-jean-luc-melenchon-je-suis-un-independantiste-francais-2137436.php>

Grégoire Poussielgue

LE PARISIEN – 12/12/2017

20 Les Républicains : le départ de Xavier Bertrand fragilise déjà Laurent Wauquiez



Xavier Bertrand au siège de LR (Paris XV^e), le 16 mai.

Tenant d'une droite « sociale », le patron de la région Hauts-de-France claque la porte d'une famille qu'il ne « reconnaît plus ».

Il n'aura pas perdu de temps ! Vingt-quatre heures à peine après l'élection de Laurent Wauquiez à la tête des Républicains, Xavier Bertrand [a annoncé lundi](#) sur le plateau de France 2 qu'il claquait « définitivement » la porte du parti de droite, après plus de trente années passées au sein de cette formation. « Je ne reconnais plus ma famille politique, alors j'ai décidé de la quitter », a asséné celui qui avait renoncé à se lancer dans la course à la présidence des Républicains.

Le président de la région des Hauts-de-France a ainsi rompu de façon tonitruante le silence qu'il observait depuis [le sacre de Wauquiez dimanche soir](#). Sa décision a pourtant été mûrement réfléchie : « La rupture remonte au lendemain du premier tour de la présidentielle, lorsque certains, au sein du parti, n'ont pas appelé à voter Macron pour contrer Marine Le Pen », confie un membre de son entourage. Laurent Wauquiez était à l'époque un des plus ardents partisans de ce refus de consigne de vote.

Depuis, les relations entre les deux hommes ne se sont guère réchauffées : « Je n'aime pas sa politique de l'agressivité et des boucs émissaires », a taclé lundi soir celui qui se veut l'incarnation d'une ligne plus sociale à droite. Loin en tout cas de la stratégie prônée par le nouvel homme fort du parti, qui, même s'il refuse toute alliance avec le FN, revendique de parler à ses électeurs...

Wauquiez prend acte

Ironie de l'histoire, Laurent Wauquiez était au même moment en direct sur TF 1. Lui qui demandait dimanche à « ceux qui n'ont pas voulu s'engager dans cette campagne de mettre leur talent au service de notre famille » n'a pu que prendre acte de la décision de Xavier Bertrand. « Il considère qu'il n'a plus sa place. C'est son choix, je le respecte. Mais moi, je ne vais pas regarder dans le rétroviseur », s'est contenté de lâcher Wauquiez.

En attendant, cette défection constitue un premier coup dur pour le nouveau président des Républicains, qui s'est fixé pour mission de rassembler sa famille. « Tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans la droite identitaire, de Valérie Pécresse à Christian Estrosi, vont se poser la même question. Car Laurent Wauquiez, ce n'est pas la droite, c'est une droite », anticipe Thierry Solère, ex-député LR qui a rejoint LREM — tout comme les ministres Gérald Darmanin, ex-bras droit de Xavier Bertrand, et Sébastien Lecornu.

Il est vrai que l'élection de Laurent Wauquiez à la tête du parti a été accueillie par un silence étourdissant de la part de nombreux ténors LR. Alain Juppé a fait le service minimum lundi, revendiquant sa « liberté de jugement ». Tandis que l'ancien Premier ministre — et fidèle de Juppé — Jean-Pierre Raffarin assurait lundi matin qu'il entendait mettre Wauquiez « sous observation vigilante ». Pour l'unité donc, on repassera.

Xavier Bertrand, même s'il n'a pas renoncé à ses ambitions présidentielles, va désormais se concentrer sur sa région. Il a assuré qu'il n'entendait pas rejoindre une formation politique ou créer son parti. Un sacré pari : « Pourra-t-il toujours tenir sans parti ? » s'interroge ainsi Thierry Solère. A droite, les prochains mois s'annoncent en tout cas mouvementés. L'effet Macron n'a pas fini de faire voler en éclat les « vieux » partis...

Valérie Hacot

::: INTERNATIONAL

L'OPINION – 12/12/2017

21 Dialogue de sourds entre Benjamin Netanyahu et les Européens



Benjamin Netanyahu, à Bruxelles: une première diplomatique depuis 22 ans.

L'UE reste fidèle au « consensus international » sur la question de Jérusalem, qui n'est pas reconnue comme capitale d'Israël

Lors d'une rencontre, lundi à Bruxelles avec les ministres des Affaires étrangères de l'UE, le Premier ministre israélien a une nouvelle fois salué la reconnaissance par Donald Trump de Jérusalem comme capitale d'Israël. Il a aussi dit s'attendre à voir la plupart des Etats membres adopter une position similaire. Une perspective écartée par la Haute représentante de l'UE Federica Mogherini. La neige a contraint Benjamin Netanyahu à annuler son rendez-vous avec le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

Cela faisait vingt-deux ans qu'un chef de gouvernement israélien ne s'était pas rendu auprès des institutions européennes. Mais le petit-déjeuner de deux heures, lundi à Bruxelles, entre Benjamin Netanyahu et les ministres des Affaires étrangères de l'UE n'a pas été particulièrement chaleureux, loin s'en faut. Il faut dire que la rencontre, initiée par la Lituanie et présidée par la Haute représentante de l'UE Federica Mogherini, intervenait dans un contexte particulièrement tendu, quelques jours seulement après la décision de Donald Trump de [reconnaître Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu](#).

Une initiative condamnée par les Palestiniens et plusieurs gouvernements européens mais que [le Premier ministre israélien](#) a une nouvelle fois saluée, disant même s'attendre à ce que les Etats membres s'alignent sur la position américaine. « Je pense que tous les pays européens, ou la plupart d'entre eux, vont transférer leurs ambassades à Jérusalem, reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël et s'engager de manière énergique avec nous pour la sécurité, la prospérité et la paix », a-t-il déclaré.

« Je suis désolée, cela concernera peut-être d'autres pays, mais pas les pays de l'Union européenne parce que ça ne se fera pas », a rétorqué Federica Mogherini. Laquelle venait de rappeler que l'UE restait fidèle au « consensus international » sur la question de Jérusalem, qui n'est pas reconnue comme capitale d'Israël.

Deux Etats. « Nous pensons que la seule solution réaliste au conflit entre Israël et la Palestine est basée sur deux Etats, avec Jérusalem comme capitale des deux Etats, suivant les frontières de 1967 », a ajouté la Haute représentante. Au lendemain de l'annonce américaine, cette dernière avait publié un communiqué très offensif, dans lequel l'Union européenne exprimait sa « sérieuse préoccupation » et disait craindre les « répercussions » sur la perspective de paix au Proche-Orient. La plupart des Etats membres auraient souhaité aller plus loin et préparer, en vue du Conseil, une déclaration en bonne et due forme ; mais [la Hongrie s'y est opposée](#), par crainte de déplaire à Washington. D'autres pays connus pour leur atlantisme, comme la Pologne et la République tchèque, ont également émis des réserves, sans pour autant aller jusqu'à mettre leur veto.

« La décision de Donald Trump est tellement extrême qu'elle fait bouger les lignes », note un bon connaisseur du dossier. Résultat, l'Union européenne a ainsi réussi à faire front commun face au Premier ministre israélien qui espérait pourtant surfer sur les traditionnelles divisions des Vingt-Huit. « le Premier ministre Netanyahu s'est rendu compte de l'unité qui se dégagait au sein de notre conseil », a salué Federica Mogherini. Cette rencontre ne signe pas la fin de l'histoire. Le président de l'Autorité

palestinienne Mahmoud Abbas sera à son tour reçu par les ministres européens des Affaires étrangères, au mois de janvier.

L'initiative américaine sera par ailleurs au menu du prochain Conseil européen, qui se tiendra les 14 et 15 décembre. Le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders en a officiellement fait la demande. « Personne ne comprendrait que le sujet ne soit pas abordé. Cela permettra de faire le point sur le soutien que l'Union européenne doit apporter à la solution des deux Etats, qui se retrouve affaiblie, voire menacée par l'initiative américaine », note une source diplomatique.

Colonisation. La rencontre avec Benjamin Netanyahu a aussi permis d'aborder brièvement les sujets qui fâchent : la poursuite de la colonisation israélienne, dans laquelle l'UE voit une menace au processus de paix ; l'étiquetage des marchandises produites dans les colonies installées dans les territoires occupés, désormais obligatoire pour les Etats membres mais jugé discriminatoire par l'Etat hébreu ; les projets d'infrastructures (écoles, panneaux solaires, citernes d'eau, etc.) financés par l'Union européenne en Cisjordanie occupée. Jugeant qu'ils permettent indirectement de soutenir des organisations terroristes, Israël ordonne régulièrement leur démolition, au grand dam des Européens qui affirment choisir avec le plus grand soin les associations avec lesquelles ils travaillent. « Il y a là un sujet de divergence très fort. Il s'agit quand même de l'argent du contribuable européen ! », insiste la source diplomatique.

Les Vingt-Huit se sont par ailleurs engagés, selon la logique dite de « différenciation », à veiller à ce que tous les accords passés avec Israël indiquent leur inapplicabilité aux colonies qui sont situées en territoire palestinien et ne bénéficient donc pas des tarifs préférentiels prévus dans l'accord de libre-échange. Ces différends n'empêchent pas les deux parties de travailler main dans la main sur nombre de sujets : Israël finance ainsi des projets européens, notamment en matière de recherche, auxquels participent ses universités.

[Isabelle Marchais](#)

LE POINT – 12/12/2017

22 L'Europe et le Japon relancent leurs affaires



Un nouveau traité commercial a été signé entre l'Union européenne et le Japon

Conséquence du protectionnisme du président américain, le Japon s'est tourné vers l'Europe pour signer un accord commercial historique.

Après un accord politique en juillet, la Commission européenne a finalisé, vendredi, l'accord de libre-échange avec le [Japon](#) qui entrera en vigueur début 2019. C'est un virage historique dans les relations avec le pays du Soleil-Levant et ses 127 millions de consommateurs. L'[Europe](#) est d'ores et déjà le deuxième partenaire commercial du Japon, derrière la [Chine](#). Elle exporte actuellement pour 58 milliards d'euros de marchandises et 28 milliards d'euros de services. L'accord de libre-échange dit Jefta (*) devrait à terme augmenter les flux commerciaux de 16 à 24 %. Pour la [France](#) en particulier, le marché japonais offre un débouché nouveau sur les exportations agricoles, y compris dans les secteurs défensifs comme le bœuf français. Des opportunités sont donc à saisir.

Cet accord doit désormais être ratifié par le [Parlement européen](#) et les États membres, sans que l'on sache s'il se heurtera aux mêmes obstacles que l'accord UE-Canada... Un point n'a pas non plus trouvé d'accord entre les parties à ce jour : le règlement des différends entre États et investisseurs. [Un sujet délicat toujours en négociation.](#)

L'accord agricole « le plus ambitieux »

Selon ce nouvel accord, les droits de douane seront abolis pour 90 % des produits européens. Soit un milliard de droits de douane en moins pour les exportateurs européens, et des prix plus attractifs pour les produits en provenance de l'UE. En fait, les Japonais sont assez friands des produits européens, mais imposent des droits de douane importants. 30 à 40 % sur le fromage (suppression immédiate grâce à l'accord), 15 % sur le vin (suppression immédiate grâce à l'accord), 38,5 % sur la viande de bœuf (réduit à 9 % en quinze ans), jusqu'à 30 % sur le chocolat... Pour certains produits trop sensibles, comme le sucre ou le riz, Tokyo a, en revanche, refusé d'abaisser les barrières.

S'agissant du porc – la principale exportation européenne en termes de valeur –, le Japon réduira fortement les droits de douane. Des gains importants sont espérés pour la filière porcine. « Cet accord est le plus important et le plus ambitieux conclu par l'Union dans le domaine du commerce agroalimentaire », a souligné Phil Hogan, le commissaire européen pour l'Agriculture et le Développement durable.

Boudé par Trump, le Japon se tourne vers l'Europe

L'Europe bénéficie de l'effet d'entraînement de l'accord fructueux signé avec la Corée du Sud, mais aussi du repli protectionniste opéré par Donald Trump. Le président américain a retiré, par décret du 23 janvier 2017, les États-Unis du Trans-Pacific Partnership (TPP), un accord multilatéral qui engage une douzaine de pays, dont le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande... Trois États qui, du coup, se sont tournés vers l'Europe.

Une aubaine dans la mesure où l'Union profite des accords de libre-échange pour répandre ses normes sanitaires et son système d'appellation d'origine contrôlée (« les indications géographiques »). Les Américains reconnaissent et protègent la marque (Coca-Cola, par exemple), indépendamment du lieu de fabrication. Les Européens, quant à eux, reconnaissent et protègent un terroir et une économie locale (exemple, le camembert de Normandie). Plus l'Europe signe d'accords à travers le monde, plus son standard va dominer les échanges commerciaux. En l'occurrence, l'accord nippo-européen permet de protéger 205 « indications géographiques ». L'authenticité du chablis et du jambon de Bayonne est ainsi protégée auprès des 127 millions de consommateurs japonais.

La percée européenne du ferroviaire

Le Japon a également la réputation de fermer l'accès à ses marchés publics, en dépit de la réglementation de l'Organisation mondiale du commerce, en abusant notamment d'une clause dite de « sécurité opérationnelle » dans les chemins de fer. Le pays du Soleil-Levant a, en outre, interprété restrictivement ses obligations de non-discrimination. Si bien que les entreprises européennes n'ont qu'un accès modeste (3,5 %) aux marchés publics japonais. Réciproquement, seuls 4,5 % des marchés publics européens sont remportés par les entreprises japonaises.

À travers cet accord, le Japon accepte d'ouvrir son marché du ferroviaire en abandonnant la « clause de sécurité opérationnelle ». Cela fait 25 ans que les Européens demandent la levée de cet obstacle. Le Japon ouvre également ses marchés publics hospitaliers, les universités, la distribution d'électricité, ainsi que 48 villes de près de 300 000 habitants (15 % de la population japonaise). Les normes sanitaires n'ont pas posé de problème particulier tant les Européens et les Japonais partagent les préventions vis-à-vis du bœuf aux hormones (interdits) ou des produits OGM (strictement réglementés).

L'automobile, toujours sensible

S'agissant du secteur automobile, pour l'heure, le Japon s'est engagé à s'aligner sur les normes internationales de fabrication déjà appliquées en Europe. Les droits de douane seront éliminés à mesure que les normes internationales seront adoptées au Japon. Si bien qu'à terme les constructeurs européens n'auront plus à adapter leurs modèles aux normes nippones. Ce frein à l'exportation prendra donc encore quelques années... Dans ce secteur (**), le Japon est motivé par le concurrent sud-coréen qui, grâce à l'accord de libre-échange, a augmenté de 55 % ses exportations automobiles vers l'Europe depuis 2011, tandis que [l'Europe les a triplées vers la Corée du Sud, résorbant son déficit commercial historique](#).

À l'heure actuelle, 600 000 emplois directs sont concernés en Europe par le commerce avec le Japon. Près de 74 000 entreprises européennes exportent au Japon (à 78 % des PME). Comme le rappelle souvent Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, chaque milliard d'euros d'exportation en plus crée 14 000 emplois en Europe.

(*) *Japan-EU Free Trade Agreement*

(**) *L'Europe exporte pour environ 6 milliards d'euros de voiture au Japon. Les constructeurs japonais exportent pour environ 5 milliards de voitures dans l'UE. Mais plus des deux tiers des voitures de marque japonaise vendues dans l'UE sont en fait fabriquées en Europe dans 14 usines.*

[Emmanuel Berretta](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

